

## REUNION COMMISSION DE SUIVI MIEL MUTUELLE DU 10/05/2016

La Direction revient sur la mesure mis en place lors de la dernière réunion de commission de suivi et plus particulièrement sur la création du panier de soin qui à été remis en cause lors des dernières NAO pour arriver sur la mesure suivante :

- Maintien du niveau 1 obligatoire à 50% entre l'employeur et les salariés et suppression du panier de soin.

Sur les conventions CAS ou non CAS (Conventions d'Accès aux Soins) nous allons le rajouter au guide annuel.

Intervention de la CGC sur les élections des membres du CA et AG (beaucoup de problèmes sur les intitulés de sections, très mal organisées).

Le reste à charge reste relativement faible mais il va falloir être vigilant sur les niveaux 3 et 4 suite à l'augmentation des cotisations du niveau 4.

Nous avons choisi volontairement de décaler la présentation des informations prévoyance par rapport à cette commission et nous vous proposons de nous revoir le mercredi 8 juin 2016 pour évoquer ce sujet.